



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
6 mars 2007  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante et unième session

26 février-9 mars 2007

Point 7 de l'ordre du jour

#### Adoption du rapport de la Commission

#### sur les travaux de sa cinquante et unième session

### Projet de rapport

*Rapporteur* : Dicky Komar (Indonésie)

### Chapitre \_\_

### Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission de la condition de la femme a tenu sa cinquante et unième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 26 février au 9 mars 2007. La Commission a tenu \_\_\_\_ séances (1<sup>re</sup> à \_\_).
2. La session a été ouverte par la Présidente de la Commission, S. E. M<sup>me</sup> Carmen María Gallardo (El Salvador), qui a également fait une déclaration.
3. À la 1<sup>re</sup> séance, le 26 février 2007, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, le Président du Conseil économique et social et la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population ont pris la parole devant la Commission.
4. La Commission a visionné un message vidéo de la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
5. À la 5<sup>e</sup> séance, le 28 février, la Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme, la Directrice de la Division de la promotion de la femme et la Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont fait des déclarations.
6. À la même séance, des déclarations ont également été faites par la Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et la Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion



de la femme, ainsi que par une membre de l'Instance permanente sur les questions autochtones, qui a pris la parole au nom de la Présidente de l'Instance.

## **B. Participation**

7. Ont participé à la session des représentants de 45 États membres de la Commission, ainsi que des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres.

## **C. Élection du Bureau**

8. Conformément au paragraphe 2 de la résolution 1987/21 du Conseil économique et social, les membres du Bureau sont élus pour un mandat de deux ans. Les membres ci-après, qui avaient été élus à la cinquantième session, ont continué de siéger à la cinquante et unième session :

*Présidente :*

Carmen María Gallardo (El Salvador)

*Vice-Présidents :*

Adekunbi Abibat Sonaike (Nigéria)

Thomas Woodroffe (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

*Vice-Président et rapporteur*

Dicky Komar (Indonésie)

9. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 26 février, la Commission a élu Balázs Csuday (Hongrie) Vice-Président pour pourvoir, pour le reste de son mandat, le siège devenu vacant suite à la démission de Szilvia Szabo (Hongrie).

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

10. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 26 février, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire et approuvé l'organisation de ses travaux tels qu'ils figurent dans le document E/CN.6/2007/1. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » :
  - a) Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives :
    - i) L'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des filles;

- ii) Évaluation des progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre des conclusions concertées sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes;
  - b) Questions nouvelles, tendances et approches novatrices des problèmes ayant des répercussions négatives sur la condition de la femme ou sur l'égalité entre les sexes;
  - c) Promotion de l'égalité des sexes, situations et questions de programme.
4. Communications relatives à la condition de la femme.
  5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
  6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission.
  7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante et unième session.

#### **E. Nomination des membres du Groupe de travail chargé des communications relatives à la condition de la femme**

11. Conformément à la résolution 1983/27 du Conseil économique et social, la Commission a créé un groupe de travail chargé des communications relatives à la condition de la femme. Les cinq membres ci-après, proposés par leurs groupes régionaux, ont été nommés :

Jennifer Feller (Mexique)  
Jiakun Guo (Chine)  
Janne Jokinen (Finlande)  
Patricia Chanda Chisanga Kondlo (Zambie)  
Ivana Kozar (Croatie)

12. Le groupe de travail a tenu \_\_\_\_ séances.

---